



Quoi de neuf à Sottevast ?

Fev – Avril
2024



Bonjour à tous

A la veille de la période de commémoration du 80° anniversaire du jour J, faisons le point sur l'avancement des différents chantiers en cours.

Le groupe scolaire :

- Les travaux du nouveau restaurant scolaire ont commencé. Vous pouvez le voir progressivement sortir de terre. Il devrait être livré en fin du premier semestre 2025.
- Le système de chauffage des écoles sera modifié. Deux chaudières à copeaux de bois remplaceront prochainement l'ancienne chaudière à fuel. Ce nouveau dispositif utilisera du bois de haie valorisé par la filière « Haiecobois ».

La maison des associations :

- L'ancien atelier municipal sera bientôt transformé en salle des associations. Le début des travaux est prévu à l'automne.

La maison des assistantes maternelles (MAM) :

- Pour cette structure nous avons fait le choix d'une construction modulaire. Nous sommes en attente du marché.

La défense incendie :

- A ce jour, nous nous sommes dotés de poteaux d'incendie sur les réseaux qui pouvaient les supporter.
- Nous sommes actuellement en négociation avec les agriculteurs afin qu'ils mutualisent leur défense incendie avec leur voisinage.
- Nous avons aussi à prévoir le complément de la défense incendie qui se fera par des bâches à eau positionnées dans différents endroits de la commune.

L'adressage :

- Nous avons finalisé l'adressage de la commune. Il reste à vérifier les besoins en plaques numérogiques et de nom des nouvelles routes.

Le Zéro Artificialisation Nette :

- Comme toutes les communes de France nous sommes soumis à la loi dite ZAN. Celle-ci impose un arrêt de la consommation des terres agricoles à l'horizon 2030. Au vu du temps nécessaire à la réalisation d'un projet d'urbanisation, il nous faut dès aujourd'hui prévoir la répartition des surfaces consommables.

Le conseil des jeunes :

- 15 nouveaux conseillers viennent d'être élus. Ils se montrent remplis d'enthousiasme et de nouvelles idées.

Les commerces :

- Vous avez sans doute remarqué que des travaux sont en cours dans l'ancien commerce « Les Fleurs du Bourg ». Il s'agit d'équilibrer les surfaces des 2 commerces. Nous sommes en pourparlers avec des repreneurs potentiels.

Les membres du conseil se joignent à moi pour vous souhaiter une agréable saison estivale.

Le Maire, Jean-Pierre Tollemer et le Conseil Municipal



Quoi de neuf à Sottevast ?

Fev – Avril
2024

Nouveau conseil des jeunes

Le 17 février dernier, un nouveau Conseil des Jeunes a été élu pour 2 ans.

Les électeurs ont été nombreux à voter pour choisir ces 15 nouveaux représentants, issus pour la plupart de la classe de CM1 de Sottevast.

Ont été élus :

COATANEA	Thaïs
COTTEBRUNE	Simon
DUBOURG	Augustin
GOSSE	Maël
HAMEL	Loenzo
LACOUTURE	Ivy
LELONG	Camille
MAILLOT	Timéo
MAUGER	Maggy
MICHEL ALVES	Déborah
PACORY	Hugo
PINCHARD-LANGLOIS	Zoéline
RIBOULT	Sacha
TOURRAINE	Milan
VARIN	Lana



La mise en place du 1^{er} conseil a eu lieu le 12 mars entourée des anciens élus pour le passage de relais.

Il a fallu 2 tours pour départager les 7 candidats qui se proposaient aux postes de maire et d'adjoints.

- **Maël GOSSE** (10 ans) a été élu Maire
- La 1^{ere} adjointe est **Lana VARIN**
- Le 2^e adjoint est **Timéo MAILLOT**

Les jeunes conseillers se sont vu remettre une petite malette avec des dragées tricolores, un cahier, un bloc notes et

un stylo aux couleurs de la République, ainsi que les écharpes pour les 3 représentants.



Le Maire a rappelé leur rôle important dans la remontée des informations, les propositions qu'ils peuvent mener jusqu'à leur réalisation, ainsi que la participation aux cérémonies commémoratives et municipales.

Le 1er CMJ a eu lieu le 17 avril : ce fut l'occasion d'échanger sur les idées de projets proposés par les jeunes.





Quoi de neuf à Sottevast ?

Fev – Avril
2024

Démarrage du chantier de la nouvelle Cantine

Début mars, les travaux de terrassement ont commencé malgré le mauvais temps. Une grande partie de la terre a été déblayée.

Les arbres présents dans le terrain ont été replantés derrière la salle de l'Elan Rural ainsi que dans le pré-Guerrand.



Actuellement, les fondations ont été coulées. La grue sera installée mi-mai.



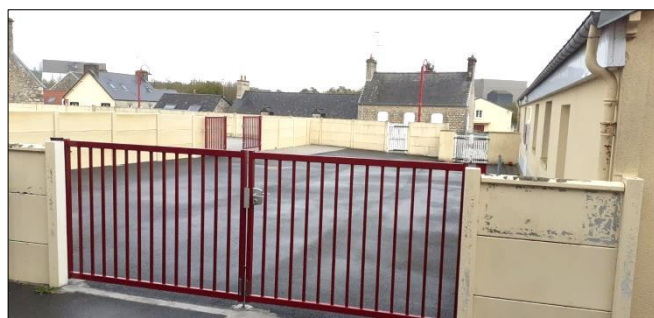
Quoi de neuf à Sottevast ?

Fev – Avril
2024

Autres Travaux

Une cour devant l'ancienne cantine

Une clôture et 2 portails ont été installés de façon à la rendre indépendante de l'école. L'objectif est de pouvoir remettre cette salle en location, une fois que les autres infrastructures seront disponibles, et que le Centre de Loisirs n'en aura plus besoin.



Rénovation de l'éclairage public

Après les 2 1eres phases qui concernaient le bourg, le SDEM va démarrer la 3^e phase de rénovation de l'éclairage public (remplacement des luminaires existants par des LEDS) qui concene la route de Valognes. L'achèvement est prévu pour décembre 2024.

Nouveaux arrivants

Le 15 mars dernier, la municipalité organisait une petite réception en l'honneur des nouveaux arrivants sur la commune.



Etaient présents : M. et Mme HELPIQUET, Mme DELACOURT et son fils, M. et Mme GARNIER ainsi que M. AMAND.

Le Maire a rappelé l'histoire de Sottevast et a présenté les services proposés sur notre commune. Un livret d'accueil a été remis à chaque famille dans un petit sac dédié « Bien vivre à Sottevast ! »

Si vous êtes nouvel arrivant sur notre commune, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie ou en envoyant un message via la rubrique « Nous contacter » sur le site internet de la commune.

Carnaval

Sous un beau soleil, le 13 avril dernier après-midi, l'APE de Sottevast organisait le carnaval sur le thème des héros.

L'Etoile Sottevastaise et les Starlettes Sottevastaises ont animé le défilé, suivi par une foule d'enfants tous déguisés à l'effigie de leurs idoles !





Quoi de neuf à Sottevast ?

Fev – Avril
2024

Les adultes également avaient joué le jeu, dans une bonne ambiance festive.



Une petite vidéo est disponible en scannant ce QR Code !



Scolaire

Les conseils d'école se sont tenus respectivement le 14 mars pour l'école maternelle et le 26 mars pour l'école élémentaire.

Ces deux conseils ont présenté, entre autres choses, les projets pédagogiques finalisés et ceux encore en cours ou à venir.

Autour des couleurs en maternelle

Les couleurs rythment cette année scolaire, au travers d'œuvres, de portraits, de compositions, d'albums lus ou étudiés, les enfants constituent un référentiel de vocabulaire pour chaque couleur. Chaque période est ponctuée par une journée toute entière dans la couleur associée à un goûter coloré.



Quoi de neuf à Sottevast ?

Fev – Avril
2024

Aussi après la « période rouge » relatée dans notre dernière édition, les enfants ont terminé la « période verte » dont témoignent ces photos. Ils entament maintenant la « période bleue ».



Natation pour les moyens et grands, poney pour les petits

Le cycle de natation se déroule du 19 mars au 7 mai pour les MS et GS.

Enfants et accompagnateurs se rendent en bus à la piscine de St Sauveur Le Vicomte 2 fois par semaine et chaque groupe d'enfants profite d'une initiation pendant quarante minutes. Tous acquièrent ainsi une certaine aisance en milieu aquatique !

Quant aux PS, qui ne sont pas concernés par le cycle natation, ils se rendront au centre équestre « poney club de Ste Colombe » pour 6 séances en mai et juin.

Ecole élémentaire : Danse contemporaine pour les CE1

Dans le cadre du partenariat avec la scène nationale de Cherbourg, les enfants de CE1 ont bénéficié d'une résidence d'artiste d'une semaine avec Quentin Baguet Chorégraphe et danseur contemporain au ballet du Nord.

Voici un court récit de cette expérience :

« Au mois de février, nous avons passé une semaine avec Quentin. C'est un danseur professionnel. Avec lui nous avons créé un spectacle de danse sur les chimères comme celui que nous sommes allés voir au Trident. Nous avons beaucoup aimé et on s'est vraiment amusé à inventer des mouvements de danse avec notre corps.

Le vendredi, nous avons présenté notre danse à nos parents. On avait même fabriqué le décor. C'était « trop bien » ! »

Les élèves de CE1.





Quoi de neuf à Sottevast ?

Feb – Avril
2024



Sensibilisation au handicap

Afin de sensibiliser les enfants aux problèmes des personnes en situation de handicap, plusieurs actions ont été menées auprès des élèves de l'élémentaire. Toutes les classes avaient d'abord bénéficié de l'intervention d'Agnès de l'Association des Sourds du Nord Cotentin. Elle leur a enseigné quelques rudiments du langage des signes et tous ont appris à signer alphabet et chant de Noël.

Puis ce fut une première intervention de l'association « Ensemble » avec Gérard L'Homme, en fauteuil, dans les classes de CM1 et CM2 ; lors de cette rencontre, les enfants lui avaient posé toutes les questions qu'ils souhaitaient sur les difficultés que pouvait rencontrer une personne en fauteuil dans son quotidien et il avait répondu simplement et avec humour.

Il a été convenu d'organiser une journée au gymnase autour d'ateliers mettant les enfants en situation : handisport, parcours en fauteuil, parcours à l'aveugle. Les enfants de CM1 et CM2 des écoles de Brix et Rocheville participaient également à cette journée, 3ème temps fort de cette action de sensibilisation au handicap.

La matinée vue par les CM2

« Nous avons participé à des ateliers pour essayer de se mettre à la place des handicapés. »

Noa s'exprime : « Je trouve que c'était bien de se mettre dans la peau d'une personne handicapée »

Le parcours à l'aveugle à l'aide d'une canne blanche nous a bien plu mais était difficile. Nous avons pu discuter avec Didier, non voyant, accompagné de son chien.

Ellie s'exclame: « Le chien guide « Odjo » était vraiment trop mignon »

Nous avons pu faire des parcours en fauteuil roulant. Celui sur gravier avec une porte à ouvrir a été compliqué pour certains, et nous avons bien ri quand la maîtresse n'a pas réussi à ouvrir la porte !



Nous avons aussi fait des jeux en fauteuil ou assis : handball, basketball, torball, pétanque et lancer de sarbacane. Nous avons rencontré Gérard et des personnes travaillant avec des personnes en situation de handicap.

A l'unanimité nous désignons le handball comme notre handisport préféré car les fauteuils étaient faciles à manier et plutôt rapides.

Louise commente : « Avec ces fauteuils on peut faire des 360 ! »

Quant au torball, qui se joue les yeux bandés avec une balle à grelots, les avis sont partagés : certains s'y sont beaucoup amusés alors que d'autres ont trouvé difficile de se concentrer sur le son de la balle pour s'orienter.

Nous avons tous beaucoup apprécié cette journée car nous comprenons mieux ce que vivent les personnes handicapées. »

Consultez le site internet communal : <https://ville-sottevast.fr>





Quoi de neuf à Sottevast ?

Fev – Avril
2024



L'après-midi des CM1

« Nous, élèves de la classe de CM1 de Mme Lecacheux, nous sommes rendus au complexe sportif de Sottevast le mardi 9 avril. Avec l'association « Ensemble ».

Nous avons participé à des ateliers, en fauteuil roulant, assis et à l'aveugle pour nous rendre compte de la difficulté rencontrée par les personnes atteintes d'un handicap.

Nous avons joué au basket et au handball avec des fauteuils adaptés à ces activités.

Nous avons effectué des parcours en fauteuil (rouler dans des graviers, ouvrir une porte,

monter une rampe, rouler dans l'herbe...).

En position assise, nous avons également joué à la pétanque, aux fléchettes envoyées avec des sarbacanes. Nous avons passé une agréable et enrichissante après-midi.

Nous remercions la Mairie, l'association « Ensemble », ainsi que Gérard, surnommé « Gégé ».



Associations



Le club Les Toujours Jeunes s'est réuni le 28 mars au foyer rural de Sottevast sous la présidence de Madame Cécile Castello, pour une AG destinée à renouveler les membres du bureau.

Mme Lepoittevin et M. Fortin étaient accompagnés de Mme Laisney, adjointe et de M. Maurice Hamel, président de la fédération de la Manche des clubs de retraités.

Le vote du renouvellement des membres du bureau s'est déroulé suite à la présentation des résultats financiers de l'exercice 2023.

Après dépouillement et synthèse des résultats, M. Hamel a proclamé les résultats suivants :



Quoi de neuf à Sottevast ?

Fev – Avril
2024

- **Présidente** : Mme Marie-Rose SAVOIA
- **Trésorière** : Mme LEPOITTEVIN
- **Secrétaire** : M. FORTIN

L'assemblée a remercié Mme Castello pour le travail réalisé et félicité la nouvelle présidente.

La journée s'est terminée dans la bonne humeur par le traditionnel goûter.

Venez retrouver ce club bien sympathique tous les jeudis après-midi au foyer rural de la commune !

Etat Civil

Décès

06/03/2024 René TRAVERT
22/03/2024 Noël LACOTTE

Naissances

14/03/2024 Billie FERÉY

Mariages

4/05/2024 Annaïk HEBERT et Pascal BIZET

Santé et Social

PLAN ANTICHUTE **DES PERSONNES ÂGÉES**
Normandie



 République Française
Liberté Égalité Fraternité



 ars
Agence Régionale de Santé Normandie



 Gérontopôle

IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR CHUTER,
C'EST IMPORTANT D'EN PARLER !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Activité physique et sport, c'est différent !

ACTIVITÉS PHYSIQUES

*La solution pour ne pas tomber :
des activités physiques adaptées !*

ACTIVITÉS DU QUOTIDIEN

Bouger et rester actif pour maintenir ses capacités et sa mobilité






Marcher : 30 minutes par jour
 Pratiquer une autre activité régulière : 15 minutes par jour

ACTIVITÉS PHYSIQUES PARTAGÉES

Lien social



Entretien de la mémoire



Plaisir



RENFORCEMENT MUSCULAIRE ET TRAVAIL CARDIOVASCULAIRE

Le sport assis ou debout





Demander conseil à un médecin avant de reprendre une activité

CONTACTS LOCAUX

Trouver mon CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique



Réalisation : Gérontopôle de Normandie 13723 - Copy Right : FFREQ, Audis Stock, Conso - Ne pas jeter sur la voie publique





Quoi de neuf à Sottevast ?

Fev – Avril
2024

Quelles aides peut toucher une personne âgée en situation de précarité ?

À partir d'un certain âge, certaines aides peuvent vous être attribuées si vous vivez chez vous et avec de faibles ressources. Leur montant est différent selon que vous vivez seul ou en couple.

À noter :

- Le montant de l'ASI (allocation supplémentaire d'invalidité) applicable à partir du 1er avril 2024 n'est pas encore connu.
- Quel que soit votre besoin, n'hésitez pas à contacter votre mairie, votre caisse de retraite ou votre caisse de retraite complémentaire.

Besoin	Nom de l'aide	Principales conditions	Montant de l'aide
Avoir un revenu ou compléter son revenu	Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	- Ressources < ou = à 1 571,16 € brut par mois pour un couple et 1 012,02 € pour une personne seule - À partir de 65 ans (62 ans si vous êtes invalidité ou en situation de handicap)	Jusqu'à 1 571,16 € (brut) par mois pour 2 personnes et 1 012,02€ (brut) pour 1 personne
	Allocation simple	- Ne pas avoir de pension de retraite et après refus de l'Aspa (Allocation de solidarité aux personnes âgées) - À partir de 65 ans (60 ans si vous êtes inapte au travail) - Avoir des ressources < ou = 1 571,16 € brut par mois pour un couple et 1 012,02 € pour une personne seule	Jusqu'à 1 571,16 € (brut) par mois pour 2 personnes et 1 012,02€ (brut) pour 1 personne
	Allocation supplémentaire d'invalidité (Asi)	- Avoir des ressources < ou = à 1 574,24 € par mois 899,56€ pour 1 pers seule - Être reconnu invalide (d'au moins 2/3) - Ne pas avoir l'âge pour obtenir l'Aspa (âge légal de départ à la retraite)	Jusqu'à 1 574,24 € par mois pour 2 personnes et 899,56 € pour 1 personne
	Allocation de solidarité spécifique (ASS)	- Être demandeur d'emploi - Avoir des ressources < ou = à 2 090,00 € net par mois pour un couple ou 1330 € pour une personne seule	Jusqu'à 570,00 € par mois par personne
	Revenu de solidarité (RSA)	- À partir de 25 ans	953,56 € par mois pour 2 personnes, 635,70 € pour 1 personne
Payer le loyer	-Soit APL Soit ALS	Demander à la Caf: Caf : Caisse d'allocations familiales (ou la MSA: MSA : Mutualité sociale agricole si vous dépendez du régime agricole)	
Avoir une complémentaire santé (mutuelle)	Complémentaire santé solidarité (CSS)		
Payer une personne pour faire les tâches ménagères	Aide ménagère	- Ne pas pouvoir faire seule certaines tâches ménagères (ménage, lessive, toilette, préparation des repas...) - À partir de 65 ans (ou 60 ans si vous êtes inapte au travail)	- Demander aux services qui peuvent proposer cette aide : - Votre mutuelle - Votre mairie - Les services de votre département



Quoi de neuf à Sottevast ?

Fev – Avril
2024

Besoin	Nom de l'aide	Principales conditions	Montant de l'aide
Payer des repas chauds servis chez vous	Aide au portage de repas chauds à consommer chez vous	Ne pas pouvoir sortir de chez vous à cause de votre état de santé	Demander à votre - Mutuelle - Mairie
Prendre ses repas dans une structure collective	Foyer restaurant qui sert les repas à prix modérés		Selon les communes
Etre aidé pour se déplacer	- Transport à la demande - Assistance pour les courses ou les démarches	Demander aux services pouvant proposer cette aide :	- Cap Cotentin à la demande - Les services de votre département - Votre caisse de retraite
Payer des travaux pour adapter votre logement	MaPrimeAdapt' : travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie	Besoin de faire des travaux pour rendre votre logement accessible ou pour y éviter les accidents	
Payer une personne pour faire les tâches ménagères ou pour surveiller votre état de santé	Apa	- À partir de 60 ans - Être en perte d'autonomie (difficultés à se lever, se laver, s'habiller, marcher, préparer les repas, suivre un traitement médical, faire ses soins,...)	Demander aux services de votre département

Pas encore abonné aux informations de la commune ?

N'hésitez plus et téléchargez l'application CITYKOMI !



Espace dédié aux membres de l'opposition

Aucun commentaire remis

Contactez-nous

Mairie de Sottevast : **02.33.41.96.37** mairie.sottevast@orange.fr ou **formulaire de contact du site internet**

Pour des renseignements d'urbanisme : Il est conseillé de prendre rendez-vous par téléphone.

Le maire et les adjoints reçoivent sur RV : Vous pouvez les contacter par mail :

- Maire (**JP Tollemer**) : mairie.mairiesottevast@orange.fr
- 1ere adjointe (**C. Laisney**): comm.mairiesottevast@orange.fr
- 2^e adjoint (**M. Lalande**): travaux.mairiesottevast@orange.fr
- 3^e adjointe (**F. Bailey**): scolaire.mairiesottevast@orange.fr
- 4^e adjoint (**R. Cornille**) : vivreensemble.mairiesottevast@orange.fr



Quoi de neuf à Sottevast ?

Fev - Avril
2024

Prochaines animations sur la commune

PIERRES EN LUMIÈRES
17 - 19 mai 2024

Le festival du patrimoine normand

L'ATELIER DES IDÉES DU MANOIR SAINTE-SUZANNE PRÉSENTE

PIERRES EN LUMIÈRES

SAMEDI 18 MAI
DÈS 18H30

EXPOSITION "MÉMOIRES DE JUIN 1944"

RESTAURATION SUR PLACE

19H30 - IMPASSE DES VERTUS

21H00 - ÔM SAGE

A PARTIR DE 22H30 - CHAPELLE
SAINTE-SUZANNE EN LUMIÈRES

ENTRÉE GRATUITE
PARTICIPATION LIBRE

Manoir Sainte-Suzanne - SOTTEVAST (50)
contact@manoirsaintesuzanne.fr @ManoirSainteSuzanne



CONCOURS Communal DES MAISONS FLEURIES

Inscriptions AVANT le 21 juin en mairie
ou via le site internet de Sottevast



Gratuit - Tous les participants récompensés

BOURSE AUX PLANTES

Le samedi 25 mai de 14h à 18h
Préau de l'école primaire

Gratuit! *Venez nombreux*



Imprimé par nos soins



LES P'TITS SOTS

VOUS PROPOSENT
UNE SOIRÉE
apéro-concerts

25/05/2024

Choeur des
Marins du Cotentin

&
**BEWARE
OF DOG**

A PARTIR DE 19H STADE DE SOTTEVAST

RESTAURATION SUR PLACE : GRILLADES, CRÊPES, BUVETTE

Crédit Mutuel